



ÉLECTION DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE D'ÉTABLISSEMENT (CTP)

Pour la première fois les personnels de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 vont déterminer la composition du Comité Technique Paritaire d'Établissement.

Le vendredi 11 juillet 2008, l'ensemble des personnels Universitaires : **enseignants chercheurs, IATOSS, titulaires, contractuels** va être amené à voter dans un collège unique.

Ce vote sur sigles syndicaux va mesurer localement la **représentativité des différentes organisations** et ce sont les forces syndicales qui en fonction des résultats vont désigner leurs représentants. Ce vote de représentativité déterminera également la composition du **Comité Hygiène et Sécurité**.

Les membres désignés après l'élection seront au nombre de 10 titulaires et 10 suppléants auxquels viendront se rajouter les 10 membres titulaires et 10 suppléants nommés par la Présidente de l'UM3 de façon à satisfaire la parité administrative.

Le CTP aura à se prononcer sur les problèmes concernant l'organisation générale des services, leur fonctionnement, la gestion prévisionnelle des emplois, la gestion des carrières, les critères de répartition des primes, les problèmes d'hygiène et de sécurité, et sur l'action sociale menée par l'établissement.

Un rapport comportant toutes les informations relatives à l'évolution prévisionnelle des effectifs, des qualifications, des recrutements lui sera présenté chaque année par la présidence.

Ses membres formuleront des avis qui seront soumis aux différents conseils de

l'établissement sur l'organisation du fonctionnement général de l'établissement.

Pour nous, le CTP doit être une instance de régulation et d'organisation collective du travail. Il doit être une structure où les représentants des personnels peuvent par leur intervention avoir une fonction de contrôle et de proposition.

À l'heure où la loi LRU renforce de façon importante le pouvoir du président de l'Université, cette instance doit permettre l'existence d'un véritable contre-pouvoir. En effet, notre combat contre les effets néfastes de la LRU doit se poursuivre au sein des instances universitaires qui sont mises en place.

Voter pour la CGT c'est être sûr d'avoir des représentants qui auront à cœur de défendre les intérêts de **toutes les catégories de personnels** et d'œuvrer pour la défense du statut des fonctionnaires et la résorption de la précarité.

Seule la diversité et la pluralité est à même d'assurer un fonctionnement démocratique de cette instance.

La CGT a toujours lutté pour un fonctionnement démocratique de nos établissements, pour un Service Public d'Enseignement et de Recherche de qualité, pour une prise en compte des attentes et des revendications des personnels en terme de formation, de promotion et de reconnaissance des qualifications.

La CGT compte faire de cette structure un moyen au service de tous contre le pouvoir de quelques-uns.

La liste "**Union**" (CGT, Groupe contractuels et non syndiqués) présente aux dernières élections des conseils centraux de l'UM3 soutient cette candidature.

Politique des personnels

Développer et reconnaître les qualifications de tous les personnels par une politique de formation volontaire, par des procédures transparentes de promotion et d'attribution des primes.

Résorber la précarité par la mise en place d'un plan de titularisation ou de stabilisation des personnels contractuels (C.D.I.).

Débloquer les promotions des personnels de catégorie C : passer un concours d'adjoint ne doit plus être synonyme de stagnation forcée.

Les personnels contractuels ne doivent pas être une variable d'ajustement budgétaire ou de structuration de services.

Favoriser l'emploi public en refusant l'intrusion d'entreprises extérieures en lieu et place des personnels de l'établissement.

Mettre en place des procédures transparentes et équitables pour les mutations internes.

Instaurer une politique de communication interne.

Améliorer l'accueil des nouveaux personnels et favoriser leur intégration.

Faire respecter la loi en matière de harcèlement au travail, de pression sur le personnel (chantage au renouvellement de contrat, blocage des promotions)

La CGT s'engage à pourvoir les sièges que vous lui confierez avec l'objectif de représenter l'ensemble des personnels dans leurs diversités : titulaires, contractuels, ITRF, ASU, enseignants, chercheurs, personnels de bibliothèque...

Amélioration de nos conditions de travail

Réfléchir sur une meilleure organisation des services dans l'intérêt de l'ensemble du personnel et des étudiants.

Exiger une amélioration des conditions de travail par l'aménagement des postes de travail (ergonomie), des amplitudes horaires adaptées.

Créer un CAS (Comité d'action sociale) qui propose des tarifs préférentiels pour l'accès à l'offre culturelle, sportive et associative régionale, et qui permette le développement d'activités variées.

Demander la création d'une crèche pour les enfants du personnel, des étudiantes et des étudiants dans le cadre d'une mutualisation de moyens.

Demander la création d'un poste d'assistante sociale présente sur le campus pour l'ENSEMBLE des personnels.

Faire ENFIN fonctionner le comité hygiène et sécurité et créer un service commun qui en serait l'organe exécutif.

Demander la création d'un service de médecine du travail (médecine de prévention pour les personnels)

**Élection du CTP le vendredi 11 juillet 2008
TOUT LE MONDE VOTE !**

CGT UM3

cgt@univ-montp3.fr